

EQUIPEMENT §)

Equipement électrique - - V

Feux de route - - Avertisseur optique - -
 Feux de croisement - - Feux de position - -
 Feux de gabarit 1/CH 1 2804 01 Feux de brouillard - -
 Avertisseur - - Niv. sonore - (-)
 Essuie-glace - - [AV=CH 1111001
 Feux arrières - - Catadioptrés [C = I (E)
 Feux stop - - [AR= III (E)
 Eclair. plaque contr. - - Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur - - Indic. vitesse - -
 Indic. direction clign. - -
 AV - - latér. - - AR - -
 Avert. clign. - - Lampes de travail - -

Cale d'arrêt

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Remorque de travail
 Marque & type CONTRAFEU S A 9
 Homologation n° CH 9166 08
 Forme de la carr. pont ouvert
 pour le transport d'échelles
 Places ass. : Total - - (- - avant)
 Poids à vide sel. bull. Carburant - -
 pesage cv - -
 Charge utile Cylindrée - - cm³
 Poids total " Poids de
 l'ensemble - -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS; No de châssis du vhc. expertisé = 12887

§) Lors de l'utilisation comme remorque pour le service du feu, ce véhicule devra être équipé, de nuit et lorsque les conditions atmosphériques l'exigent, d'un feu blanc vers l'avant et rouge vers l'arrière.

Lors de l'utilisation comme véhicule industriel, équipement selon l'OCE.

Lieu et date de l'expertise
Münsingen, 10.4.72

La commission d'expertise